







Baccalauréat en études classiques et anthropologie

FACULTÉ DES ARTS ET DES SCIENCES | CENTRE D'ÉTUDES CLASSIQUES | DÉPARTEMENT D'ANTHROPOLOGIE

Sommaire et particularités

NUMÉRO	1-094-1-0
CYCLE	1 ^{er} cycle
TITRE OFFICIEL	Baccalauréat en études classiques et anthropologie (B.A.)
TYPE	Baccalauréat ès arts (B.A.)
CRÉDITS	90 crédits
DURÉE	3 ans
COTE R MINIMALE	22.00

-  Admission à l'automne et à l'hiver
-  Temps plein
-  Temps partiel
-  Offert au campus de Montréal
-  Stages facultatifs
-  Possibilité de séjour d'études à l'international

Personnes-ressources

INFORMATION SUR LE PROGRAMME

Hélène Leduc 514 343-6486
helene.leduc@umontreal.ca

Elsa Bouchard (514) 434-6111 poste 38472
elsa.bouchard@umontreal.ca

INFORMATION SUR L'ADMISSION

Admission
<https://admission.umontreal.ca/nous-joindre/demande-dinformation/>

Présentation

Ce programme est administré par le Centre d'études classiques.

Objectifs

Ce programme assure une formation intégrée en études classiques et en anthropologie. Il permet l'étude approfondie du monde gréco-romain (avec la possibilité d'une spécialisation soit sur la Grèce, soit sur Rome), l'accent étant clairement mis sur l'archéologie, de même qu'il permet une formation en littérature. Cette étude se fait par un double biais: par l'acquisition d'une vision aussi large que possible de la discipline anthropologique (ethnologie, ethnolinguistique et archéologie de type anthropologique), qui a investi bien des aspects des études sur le monde classique, et par l'acquisition des connaissances nécessaires aux études classiques (histoire, langue et littérature, et archéologie méditerranéenne). On veillera aussi à l'acquisition d'un esprit critique aiguisé qui permet tant la compréhension correcte de la pensée antique et des problèmes culturels et de société. À l'Université de Montréal, l'accès à la maîtrise en études classiques est assuré moyennant un minimum de crédits requis en langues anciennes qui varient selon l'option retenue.

Forces

- Un accès aux cycles supérieurs dans les deux disciplines.
- Des stages en archéologie historique à l'École de fouilles archéologiques, sur les sites du fort Ville-Marie et du château de Callière.
- Un stage en archéologie préhistorique dans la région du lac Mégantic.
- La possibilité d'un stage de fouilles au Québec, au Pérou et en Europe.
- Une collection d'objets ethnographiques comptant près de 3 000 pièces, datant du début du 20^e siècle à nos jours.
- Une vie associative dynamique.
- Une formation interdisciplinaire sur le comportement humain, intégrant l'héritage évolutif commun de l'humanité et la variabilité culturelle.
- Un concours annuel de traduction organisé par la Société canadienne des études classiques (les étudiants de l'UdeM y font bonne figure).

Exemples de professions possibles

On retrouve des diplômés de cette discipline au sein des professions suivantes. Il est toutefois important de noter que la plupart des professions requièrent minimalement un baccalauréat et souvent un niveau supérieur d'études universitaires. Informez-vous!

- ANTHROPOLOGUE
- HISTORIEN

Conditions d'admissibilité

Pour être admissible à titre d'étudiant régulier et sous réserve de la qualité du dossier, le candidat doit être titulaire du diplôme d'études collégiales (DEC) décerné par le ministre de l'Éducation du Québec ou faire la preuve d'une formation équivalente au DEC.

Exigence de français à l'admission

Pour être admissible, tout candidat doit fournir la preuve d'un niveau de connaissance du français correspondant à celui exigé pour ce programme d'études. À cette fin, il doit :

- soit avoir réussi l'Épreuve uniforme de français langue et littérature, au collégial, du ministère de l'Éducation et Enseignement supérieur du Québec.
- soit avoir obtenu au minimum 605/990 au TFI ou B2 en compréhension orale et en compréhension écrite au TEF, TCF, DELF ou DALF (voir la liste détaillée des tests et diplômes acceptés) au cours des 24 mois précédant le début du trimestre d'études visé par la demande d'admission.

Remarques

- La vérification des antécédents judiciaires est obligatoire pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux et d'enseignement, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.
- Certains vaccins seront exigés pour toute personne qui désire œuvrer au sein d'un établissement de santé, de services sociaux, y compris l'étudiant qui effectue un stage en milieu d'intervention.

Dates limites de dépôt des demandes d'admission

Assurez-vous de respecter ces périodes d'admission par trimestre avant le dépôt d'une demande.

Automne

- **Automne 2021:** Du 15 août 2020 au 1^{er} août 2021
- **Automne 2022** (à compter du 15 août 2021)
 - Candidats avec uniquement des études collégiales au Québec : **1^{er} mars 2022** ?
 - Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} février 2022** ?
 - Candidats avec des études hors Québec : **1^{er} février 2022** ?

Hiver

- **Hiver 2022:** Du 15 août 2021 au 1^{er} novembre 2021

Structure du programme (1-094-1-0)

Version 01 (A12)

Le baccalauréat comporte 90 crédits.

Légende: CR. : crédit, H. : horaire, J : jour, S : soir

SEGMENT 71

Les crédits du baccalauréat sont répartis de la façon suivante : 30 crédits obligatoires, 57 crédits à option et 3 crédits au choix.

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés.

L'accès à la maîtrise en études classiques est assuré moyennant un minimum de crédits requis en langues anciennes qui varie selon l'option retenue.

Bloc 71A Formation de base

Obligatoire - 30 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1013	Éléments d'ethnologie	3.0J	HGL 1011	Initiation à l'archéologie grégoromaine	3.0
ANT 1065	Initiation à la démarche anthropologique	3.0J	HGL 1021	Mythe et religion en Grèce ancienne	3.0J
ANT 1210	Éléments de préhistoire	3.0J	HGL 1031	Mythe et religion dans le monde romain	3.0J
ANT 1513	La variation biologique	3.0J	HGL 2005	Méthodes de recherche en antiquité	3.0J
ANT 1611	Langage, culture, société	3.0J	HST 1031	Histoire de l'Antiquité	3.0

Bloc 71B Méthodes et techniques de l'archéologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2210	Techniques de recherche en archéologie	3.0J	ANT 3283	Techniques de fouilles sur le terrain	6.0J
ANT 2266	Archéométrie	3.0J	ANT 3287	Archéologie maritime	3.0
ANT 2280	Méthodes en archéologie historique	3.0	ANT 3806	Pratique de terrain	3.0
ANT 3102	Lectures dirigées	3.0	HGL 2050	Méthodes et techniques en archéologie	3.0
ANT 3270	Méthodes d'analyse en zooarchéologie	3.0J	HGL 2422	Stage pratique en archéologie	6.0

Bloc 71C Compléments en archéologie anthropologique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1213	Les grandes civilisations	3.0J	ANT 3213Z	Séminaire d'archéologie	3.0
ANT 1280	L'archéologie historique	3.0S	ANT 3230	Préhistoire de l'ancien monde	3.0J
ANT 2260	Méthodes et concepts en archéologie	3.0J	ANT 3260	La théorie en archéologie	3.0
ANT 2270	La zooarchéologie	3.0J	ANT 3881	Mésoamérique ancienne	3.0J
ANT 3213	Séminaire d'archéologie	3.0J	ANT 3882	Préhistoire du Québec	3.0J

Bloc 71D Compléments en archéologie méditerranéenne

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 2030	Archéologie de la préhistoire égéenne	3.0	HGL 2062	Archéologie : Le Bas Empire	3.0
HGL 2031	La Grèce archaïque et classique	3.0J	HGL 3040	Aspects d'archéologie classique	3.0J
HGL 2032	Archéologie du monde hellénistique	3.0	HGL 3070	Architecture et urbanisme romains	3.0
HGL 2060	Archéologie : Étrurie et monde italique	3.0J	HGL 3170	Voyage d'études	3.0
HGL 2061	Archéologie de la République et du Haut Empire	3.0J			

Bloc 71E Compléments en ethnologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1010	Les grandes théories en ethnologie	3.0J	ANT 2037	Anthropologie du quotidien	3.0S
ANT 1018	La parenté et la néo-parenté	3.0J	ANT 2042	Anthropologie urbaine	3.0J
ANT 2020	Anthropologie de la religion	3.0J	ANT 2055	Anthropologie des problèmes médicaux	3.0J
ANT 2023	Anthropologie économique	3.0J	ANT 3035	Dynamique socioculturelle	3.0
ANT 2026	Anthropologie politique	3.0J	ANT 3809	Séminaire d'ethnologie	3.0
ANT 2036	Occident : représentations et idéologies	3.0J	ANT 3811	Problèmes actuels en ethnologie	3.0

Bloc 71F Compléments en bioanthropologie

Option - Minimum 3 crédits, maximum 15 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 1511	Évolution et comportement humain	3.0J	ANT 2470	Méthodes d'ostéologie humaine	3.0J
ANT 2430	La paléontologie humaine	3.0J	ANT 3460	Concepts, méthodes en paléoanthropologie	3.0J
ANT 2440	Génétique, épigénétique et anthropologie	3.0S	ANT 3814	Séminaire d'anthropologie biologique	3.0
ANT 2454	La primatologie	3.0J			

Bloc 71G Compléments en anthropologie linguistique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ANT 2611	Ethnographie de la communication	3.0	ANT 3625	Langue, culture et poétique	3.0S
ANT 2624	Mythes, rites, symboles	3.0J	ANT 3876	Langues et cultures du Caucase	3.0
ANT 2660	Langue et identité	3.0			

Bloc 71H Histoire antique

Option - Minimum 3 crédits, maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
HGL 3021	Questions d'histoire ancienne	3.0	HST 2111	L'Égypte et la Mésopotamie anciennes	3.0
HGL 3423	Lectures dirigées	3.0	HST 2113	Grèce antique : d'Alexandre à Auguste	3.0
HST 2108	Rome : des origines aux Antonins	3.0J	HST 3105	Économie et société grecques	3.0
HST 2109	Rome : des Antonins à l'empire tardif	3.0	HST 3111	Systèmes économiques et sociaux à Rome	3.0
HST 2110	Grèce antique : des Minoens à Chéronée	3.0J			

Bloc 71I Histoire littéraire

Option - Minimum 3 crédits, maximum 6 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1031	Introduction à la littérature grecque	3.0J
LAT 1031	Histoire de la littérature latine	3.0S

Bloc 71J Langues anciennes

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 1111	Initiation à la langue grecque 1	3.0S	LAT 1111	Initiation à la langue latine 1	3.0S
GRC 1121	Initiation à la langue grecque 2	3.0S	LAT 1121	Initiation à la langue latine 2	3.0S

Bloc 71K Langues : lecture de textes

Option - Maximum 18 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 2011	Grec intermédiaire	3.0S	LAT 2011	Latin intermédiaire	3.0J
GRC 2021	Grec avancé (A)	3.0	LAT 2021	Latin avancé (A)	3.0
GRC 2031	Grec avancé (B)	3.0J	LAT 2031	Latin avancé (B)	3.0J

Bloc 71L Littérature

Option - Maximum 12 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
GRC 3100	Poésie hellénistique	3.0	LAT 3100	Poésie didactique latine	3.0J
GRC 3120	Homère et les poètes épiques	3.0J	LAT 3120	Poésie épique latine	3.0
GRC 3140	La tragédie et la comédie	3.0	LAT 3130	Poésie lyrique et élégiaque latine	3.0J
GRC 3165	Les poètes lyriques	3.0	LAT 3140	Historiens romains	3.0
GRC 3170	Xénophon, Platon et Aristote	3.0S	LAT 3160	Le théâtre romain	3.0

Bloc 71M Langues modernes

Option - Maximum 9 crédits.

COURS	TITRE	CR.H.	COURS	TITRE	CR.H.
ALL 1901	Allemand 1 (niveau A1.1)	3.0J S	ANG 1104	Composition: Writing and Research	3.0J
ALL 1902	Allemand 2 (niveau A1.2)	3.0J S	GRM 1901	Grec moderne 1 (niveau A1.1)	3.0S
ALL 1903	Allemand 3 (niveau A2.1)	3.0J S	GRM 1902	Grec moderne 2 (niveau A1.2)	3.0S
ALL 1904	Allemand 4 (niveau A2.2)	3.0J S	GRM 1903	Grec moderne 3 (niveau A2.1)	3.0S
ALL 1905	Allemand 5 (niveau B1.1)	3.0J S	ITL 1901	Italien 1 (niveau A1)	3.0J S
ALL 1911	Lire en allemand 1 (niveau A1-A2)	3.0J	ITL 1902	Italien 2 (niveau A2)	3.0J S
ALL 1912	Lire en allemand 2 (niveau B1)	3.0J	ITL 1903	Italien 3 (niveau B1.1)	3.0S
ALL 1913	Lire en allemand 3 (niveau B2.1)	3.0J	ITL 1904	Italien 4 (niveau B1.2)	3.0S
ANG 1103	Composition: Critical Writing	3.0J			

Bloc 71Z

Choix - 3 crédits.

Programmes d'études à explorer

D'autres candidats intéressés par ce programme ont aussi déposé une demande d'admission dans les programmes suivants :

PROGRAMMES D'ÉTUDES	TYPE	CRÉDITS	NUMÉRO	PÉRIODE
Anthropologie	Baccalauréat	90 crédits	1-050-1-0	Jour
Démographie et Anthropologie	Baccalauréat	90 crédits	1-074-1-0	Jour
Histoire et Études classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-166-1-0	Jour
Études classiques	Baccalauréat	90 crédits	1-095-1-0	Jour
Études internationales	Baccalauréat	90 crédits	1-960-1-3	Jour

Règlement des études de 1^{er} cycle

Consulter les règlements des études de 1^{er} cycle : <http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/>

Règlement propre à ce programme d'études

Les études sont régies par le Règlement des études de premier cycle et par les dispositions suivantes :

Art. 6.3 Régime d'inscription

L'étudiant s'inscrit à temps plein ou à temps partiel.

- À temps plein, l'étudiant s'inscrit à un minimum de 12 crédits et à un maximum de 18 crédits par trimestre. Habituellement, il s'inscrit à un total de 30 crédits par année.
- À temps partiel (moins de 12 crédits par trimestre), l'étudiant doit s'inscrire à un minimum de neuf crédits en quatre trimestres consécutifs.

Art. 6.4 Prescriptions d'inscription

Quels que soient les cours à option choisis, 42 crédits de cours d'anthropologie et 42 crédits de cours d'études classiques devront avoir été complétés. L'accès à la maîtrise en études classiques est assuré moyennant un minimum de crédits requis en langues anciennes qui varie selon l'option retenue.

Art. 6.6 Cours de mise à niveau

L'étudiant qui, au Test de français international* (TFI), a obtenu un score entre 605 et 780, doit réussir le ou les deux cours de mise à niveau imposés et ce, dans les délais prescrits par l'autorité compétente.

* Aux fins de l'admission, d'autres tests sont reconnus équivalents au Test de français international (TFI). Veuillez consulter la liste des tests reconnus par l'Université de Montréal, publiée par le Centre de communication écrite.

Art. 6.10 Scolarité

La scolarité minimale du programme est de six trimestres, la scolarité maximale, de six années.

Art. 8.2 Reconnaissance de crédits - Équivalence de cours

Dans le cas d'équivalences de cours, la reconnaissance est conditionnelle aux objectifs, au contenu et au niveau du cours. De façon générale, seuls les cours suivis dans les dix années précédant la première inscription de l'étudiant dans le programme peuvent faire l'objet d'une équivalence.

Art. 11.2 Moyenne déterminant le cheminement dans le programme

La moyenne cumulative, calculée à la fin de chaque trimestre, détermine la progression dans le programme.

Art. 13.4 Modalité de reprise à la suite d'un échec à un cours

De façon générale, l'étudiant qui échoue un cours doit le reprendre ou, avec approbation de l'autorité compétente, lui substituer un autre cours.

Art. 14.1 Système de promotion

La promotion par cours prévaut dans le programme.

Art. 18 Octroi de grades et attestations

La réussite du programme donne droit au baccalauréat ès arts (B.A.).